

Appréhender les fondamentaux de la gestion d'un Groupement d'Employeurs

Contexte

La gestion d'un Groupement d'Employeurs est soumise à des règles spécifiques en matière de droit du travail et de relations sociales. Ce cycle de formation a pour but d'acquérir les fondamentaux permettant d'assurer une gestion saine d'un Groupement d'Employeurs d'un point de vue juridique et réglementaire tout en adoptant une dimension économique viable.

Objectifs pédagogiques et compétences visées

Etre capable de :

- Mettre à disposition des salariés en toute sécurité
- Assurer la rentabilité du GE
- Rédiger un contrat de travail
- Comprendre un bulletin de paie

- ➔ Pour assurer une gestion saine d'un Groupement d'Employeurs d'un point de vue juridique et réglementaire
- ➔ Pour adopter une dimension économique viable

Dates : 2023

17 et 18/04

20 et 21/04

14h-17h30

24 et 25/04

Durée :

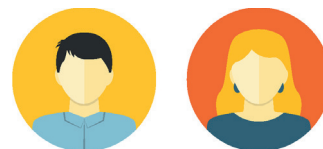
3 x 2 demi-journées

soit 21h au total

Lieu :

A distance

Public visé



- Personne en charge de la création/coordination/direction d'un GE
- Salariés ou bénévoles de GE intervenant dans la gestion de la structure



Module 1 - La gestion économique et financière d'un Groupement d'Employeurs

A. Le calcul du coût de mise à disposition

- La détermination des coûts fixes
- La détermination des coûts variables
 - L'identification des risques financiers dans la gestion d'un Groupement d'Employeurs
 - Les risques assurables

B. La facturation de l'adhérent

- La contractualisation de la facturation
 - Les clauses de la convention de mise à disposition
 - Les garanties de paiement
 - La gestion des impayés
- Le régime fiscal
 - En présence d'adhérents assujettis à la TVA
 - En présence d'adhérents non assujettis à la TVA

C. Les fonds propres

- La gestion des excédents
 - L'assujettissement à l'IS
 - La provision pour risque de solidarité solidaire
 - L'affectation du résultat
- La gestion de la trésorerie
- Le renforcement des fonds propres

D. Les arbitrages post arrêté des comptes

Module 2 - La gestion sociale d'un Groupement d'Employeurs

A. La conclusion d'un contrat de travail dans un Groupement d'Employeurs

- Le type de contrat de travail
- Les clauses spécifiques à la mise à disposition du personnel
- Le principe de l'égalité de traitement en matière salariale et le calcul de la rémunération

B. La durée du travail

- L'appréciation du temps de travail
- La mise en place de la mensualisation et les autres dispositifs existants (modulation supérieure à la semaine, forfait jours...)
- Les règles régissant les heures supplémentaires pour un salarié en temps complet
- Les règles régissant les heures complémentaires pour un salarié en temps partiel

C. La gestion des absences

- Le principe général et le mode de calcul à mettre en place
- La gestion des absences maladies
- Les autres exemples d'absences (accident du travail, maternité, paternité)
- La gestion des congés payés

D. La gestion des avantages en nature et des frais professionnels

- Les avantages en nature
- Les frais professionnels

Module 3 - Les bases juridiques d'un Groupement d'Employeurs

A. Mise en contexte

- Principes généraux de la mise à disposition ; distinctions des différents modèles de GE (monosectoriels, multisectoriels, mixtes) ; comparaison avec les autres dispositifs de prêt de main-d'œuvre

B. La qualification juridique d'un Groupement d'Employeurs

- L'objet d'un GE
- La qualité d'adhérent
- La forme juridique
- La responsabilité solidaire de adhérents
- Le régime fiscal
- La convention collective

C. Le fonctionnement d'un GE et les documents régissant son fonctionnement

- Etude des statuts du GE
- Explication concernant la convention de mise à disposition
- Analyse du contenu des règlements intérieurs (associatif et salarié) du GE

Formateurs

Module 1

Pierre FADEUILHE

Avocat à la Cour et Maître de conférences à l'Université de Toulouse

Module 2

Lucy RAYE

Conseillère paye - CRGE
Formatrice en gestion sociale

Module 3

Charlène MARTIN

Conseillère juridique - CRGE
Formatrice en droit des associations et droit du travail

Moyens pédagogiques et techniques

Formation en distanciel combinant une pédagogie active d'appropriation des apports théoriques et des séquences pratiques

- Analyse de documents
- Cas concrets
- Exercices

Suivi et évaluations



Validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances du stagiaire par le formateur tout au long de la formation



Evaluation des connaissances à chaud par un quizz



Questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation

Coût pédagogique



Inter-GE

600 € nets / jour
par stagiaire (GE adhérent 2023)

780 € nets / jour
par stagiaire (GE non adhérent 2023)

Chaque participant devra disposer de l'équipement informatique lui permettant de suivre la formation en distanciel dans des conditions optimales : écran, caméra et système audio de qualité et liaison internet stable avec bande passante supportant image et son.

Contact administratif et pédagogique

Céline Guignard
formation@crge.com

Référent Handicap : Contactez-nous au 05 49 88 25 57 pour toute adaptation.

